



DOSSIER DE PRESSE



DOSSIER | Chaufferie bois & réseau de chaleur
Commune de Coutances

DOSSIER | CHAUFFERIE BOIS & RESEAU DE CHALEUR SUR LA COMMUNE DE COUTANCES

Depuis quelques années, on assiste à un ralentissement du nombre de projets de chaufferies bois en milieu rural. Ce ralentissement est dû au prix encore inférieur des énergies fossiles, mais également aux compétences techniques, économiques et juridiques requises pour la mise en œuvre de ces équipements.

Les chaufferies bois, de petite puissance en milieu rural, représentent pourtant un intérêt majeur pour atteindre les objectifs collectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

CADRE STATUTAIRE

Fédérant toutes les communes rurales de la Manche, le SDEM50 a décidé d'agir pour favoriser le développement des chaufferies bois sur le Département et a pour cela intégré dans ses statuts, une nouvelle compétence de production et de distribution publique de chaleur.

Cette nouvelle mission s'inscrit pleinement dans les démarches que le syndicat accomplit au quotidien auprès de ses communes adhérentes en les conseillant pour réaliser des économies d'énergies et en leur apportant une assistance technique en amont des travaux.



LE RÔLE DU SDEM50

De par sa compétence en « Conseil en Énergie Partagé » (CEP) et sa proximité avec les communes rurales, le SDEM50 est le partenaire désigné pour réaliser les études préalables permettant de valider la pertinence technique et financière des projets visant à recourir à ce mode de chauffage.

Cette expertise permet par exemple d'éviter un surdimensionnement des chaudières qui a été par le passé source de certains dysfonctionnements qui pénalisent encore aujourd'hui l'image du bois énergie.

Au-delà de cet accompagnement technique, le SDEM50 apporte aussi un soutien juridique et financier puisqu'il propose de prendre en charge la globalité des projets (études, conception, construction, exploitation,) permettant ainsi d'accroître l'intérêt du bois énergie par rapport aux énergies fossiles et favoriser le développement des énergies renouvelables.

Ce projet sur la commune de Coutances est le 6^{ème} accompagnement du syndicat dans le développement des réseaux de chaleur.

UN PARTENARIAT AVEC L'ADEME et la RÉGION NORMANDIE

Le SDEM50 et ses partenaires l'ADEME et la RÉGION NORMANDIE ont souhaité mettre en œuvre un dispositif permettant la massification de petits projets.

Cela s'est traduit par une offre de l'ADEME, proposant la signature d'un **second contrat patrimonial** avec des objectifs de développement de projets (250 TEP soit 2 900 MWh renouvelables) sur une durée de 5 ans, associé à une aide de la Région Normandie (programme idée Action).



L'ADEME

En 2021, le SDEM50 a signé son deuxième contrat de partenariat avec l'ADEME pour une durée de 5 ans. Ce contrat patrimonial donne droit aux subventions « fonds chaleur » en permettant au SDEM50 de cumuler les projets et donc d'atteindre les objectifs fixés par l'ADEME. Il permet de valoriser ce type de subventions sur des petites installations situées souvent dans des petites communes qui, seules, n'auraient pas pu en bénéficier.

Les projets participent à valoriser une énergie renouvelable et à créer de l'emploi sur le territoire avec la mise en œuvre de contrats de maintenance et d'exploitation des chaufferies.

La Région Normandie

Considérant les enjeux Normands liés à la transition énergétique, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à la qualité de l'air, à l'atteinte d'un mix énergétique diversifié et au potentiel de développement dans les domaines de la recherche et de l'industrie, la Région affirme sa volonté de développer la production d'énergie décarbonée et de diversifier ainsi encore davantage son mix énergétique. La Région Normandie propose un dispositif unique baptisé « IDÉE » (Initiative Développement durable Energie Environnement) pour soutenir les projets dans les domaines de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable.

Au travers du dispositif « IDEE Action », la Région apporte un soutien financier aux projets de production d'énergies renouvelables dans les domaines suivants : bois-énergie, méthanisation, géothermie assistée par pompe à chaleur, photovoltaïque, solaire thermique, chaleur fatale.

DÉTAILS TECHNIQUES DE LA CHAUFFERIE

La chaufferie est composée de deux chaudières bois de marque Heizomat, d'une puissance de 330 kW unitaire, couplées à deux chaudières gaz de marque Viessmann de 900 kW unitaire, destinée à l'appoint et au secours de l'installation en cas de panne.

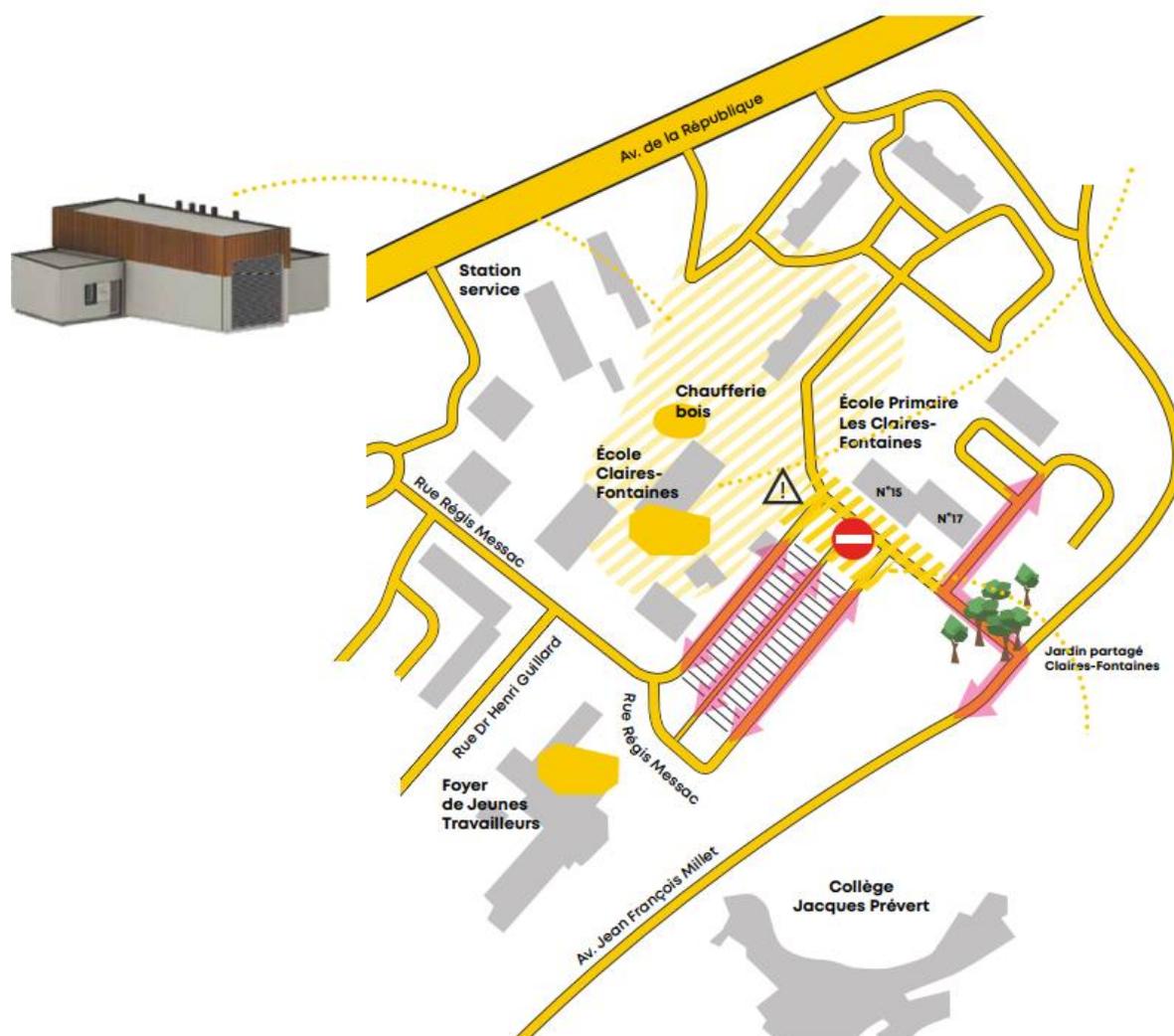
Cette chaufferie assure la couverture de besoins **estimés à 2100 MWh** et alimente 660 m de réseau de chaleur.

Elle dessert pour le compte :

- ▶ du Département de la Manche : le collège Jacques Prévert
- ▶ de l'EPCI Coutances Mer et Bocage : un groupe scolaire et un bâtiment socio-culturel (qui dans le cadre de sa politique et de son Contrat de Transition Écologique, a naturellement souhaité y être raccordé)
- ▶ de la Ville de Coutances : le Foyer des jeunes travailleurs
- ▶ de la SA HLM Coutances-Granville : deux bâtiments d'habitation pour un total de 287 logements

Sa consommation est estimée à **670 tonnes de bois par an**.

Enfin, aujourd'hui où la qualité d'air est un enjeu majeur cette chaufferie va permettre d'**économiser 440 tonnes de CO2/ an**.



BUDGET

Le montant total de l'investissement est de 1 617 000 € HT.

Plusieurs collectivités locales ont participé financièrement à ces travaux :

- ▶ L'ADEME à hauteur de 591 000 € soit 37%,
- ▶ La Région Normandie à hauteur de 475 000 € soit 29%,
- ▶ Le SDEM50 a financé ces travaux à hauteur de 451 000 € soit 28%,
- ▶ La Communauté de Commune de Coutances Mer et Bocage à hauteur de 100 000 € soit 6%.